



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve



UCLouvain



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 avril 2021

Feu vert pour le projet de la nouvelle piscine 50/25 de Louvain-la-Neuve

EN BREF :

- Feu vert pour la future nouvelle piscine de LLN : les 2 bassins actuels céderont leur place à un nouveau bassin, **plus grand et plus écologique** d'ici fin 2024
- L'objectif ? **Accueillir des publics diversifiés** : grand public, clubs, sportifs de haut niveau

CONTACT(S) PRESSE :

Marc Jeanmoye, directeur du centre sportif de Blocry : **0479 49 04 97**

Julie Chantry, bourgmestre de la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve : **0486 27 33 12**

Alexia Autenne, administratrice générale de l'UCLouvain : **0478 49 24 89**

Yves Polomé, directeur général adjoint de l'ADEPS : **0475 56 86 59**

Feu vert pour le projet de la nouvelle piscine de Louvain-la-Neuve. Le Conseil d'état vient de rejeter le recours introduit en extrême urgence concernant la décision d'attribution du marché public de la construction de cette nouvelle piscine.

Après 40 ans, les deux piscines actuelles du Blocry nécessitaient une rénovation complète. Elles céderont leur place à un nouveau **bassin, plus grand et plus écologique** d'ici la fin 2024. Celui-ci sera construit dans l'enceinte du centre sportif de Blocry, en bordure du B de Lauzelle.

Le bâtiment sera **contigu au centre sportif de Blocry** et donc plus proche d'une grande partie de ses utilisateurs, ce qui permettra de favoriser la **mobilité douce** et une réorganisation de la mobilité dans le quartier.

Les **dimensions** de la nouvelle piscine font **50 sur 25 mètres**, c'est **66 % de surface de nage supplémentaire** par rapport aux piscines actuelles. Le profil de la piscine ainsi que la présence d'un ponton et d'un fond mobile permettront une modularité d'accueil de différents publics.

Le **coût** global de cette construction est estimé à **16 millions d'€**, co-financé par la Région wallonne, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, la Fédération Wallonie Bruxelles, l'UCLouvain et la Province du Brabant wallon. La gestion de cette piscine sera concédée à l'Asbl de gestion du Complexe sportif de Blocry.

Les **travaux** devraient **débuter** au plus tôt en **juin 2022** pour **se terminer fin 2024**.

Cette nouvelle infrastructure constituera un coup de pouce supplémentaire dans la volonté d'amener le site de Blocry vers une **excellence sportive**, en complément du Hall d'athlétisme indoor, afin d'accueillir tant le grand public que les sportifs de haut niveau et de permettre à tous de pratiquer du sport dans des infrastructures de qualité.